

Délibération: DC_2024_102A

Conseil Communautaire du 11 décembre 2024 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes d'Avesnes-sur-Helpe sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 05 décembre 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 68

Présents et représentés : 61

Présents:

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER, Pascal PETIT, Christelle PREVOST

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU, Benoît BOUDJEMA a donné procuration à Sébastien SEGUIN, Aline BERTRAND a donné procuration à Laurence WATTEAU, Christian CASTEL, Sylvie CABOOR a donné procuration à Jacky ROUSSELLE, Jacky ROUSSELLE

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ Commune de Bérelles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Choisies : Bernard PAQUET Commune de Clairfayts : Joëlle LEFEBVRE Commune de Damousies : Reinold MASURE Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT

Commune de Dourlers : Freddy THERY

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON a donné procuration à Maryse BERNARD,

Maryse BERNARD

Commune de Floursies : Alain DELTOUR a donné procuration à Colette WATREMEZ

Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT

Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET Commune de Hestrud : André BERTEAUX Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON

Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT a donné procuration à Christian BINOIT Commune de Liessies : Alain RICHARD a donné procuration à François RICHEZ,

conseiller suppléant

Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX

Commune de Prisches : Chantal BLEHAUT, Jean-Claude FOVEZ

Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ Commune de Ramousies : Brice AMAND

Commune de Sains-du-Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT a donné procuration à Christine BASQUIN, Sabine BUFI a donné procuration à Pascal PETIT, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER a donné procuration à Patrick DEHEN,

Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante

Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe: Nicolas DOSEN

Commune de Sars-Poteries : Sandra SIMPERE, Didier CARETTE,

Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS

Commune de Solre-le-Château: Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ a donné

procuration à Nicolas DOSEN, Christian BINOIT Commune de Solrinnes : Rémi LE ROUZIC

Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES

Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER a donné procuration à

Vincent COURET

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE

Commune d'Avesnes sur Helpe : Anne-Laure CATTELOT, Gérard GUERTZMANN

Commune de Felleries : Claire DEGROOTE

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN Commune de Sains-du-Nord : Natacha VANELSLANDE Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR DES DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES (BUDGET ANNEXE : IMMOBILIER D'ENTREPRISES)

Numéro de la délibération : DC_2024_102A

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 61

-=-=-=-

Le Conseil de Communauté,

Vu la nomenclature comptable M57,Vu le budget de l'exercice 2024,

I. Exposé des motifs

Considérant la nécessité d'augmenter les crédits votés sur ce budget au titre du paiement de la taxe foncière et de l'assurance dommage ouvrage pour l'Auberge Fleurie,

Considérant la nécessité de passer les écritures d'ordre de régularisation de la cession à l'euro symbolique du site « Sucre de Lait » à la commune de Sains-du-Nord,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget 2024 en dépenses et recettes.

- = - = - = - = - = - = -

II. Dispositif décisionnel

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité, décide de :

- PROCÉDER aux décisions modificatives budgétaires suivantes :

Budget annexe « immobilier d'entreprises » :

Il est nécessaire d'augmenter les crédits votés sur ce budget au titre du paiement de la taxe foncière et de l'assurance dommage ouvrage pour l'Auberge Fleurie :

Section	Sens	Fonction	Chap.	Article	Montant
Fonctionnement	Dépenses	61	011 : Charges à caractère général	63512 : Taxes foncières	+ 12 207 €
	Dépenses	61	011 : Charges à caractère général	6162 : Assurances	+ 34 189 €

Recettes	61	75 : Autres produits de gestion courante	75822 : Prise en charge budget principal	+ 46 396 €
----------	----	---	--	---------------

Budget annexe « immobilier d'entreprises » :

Par délibération en date du 25/02/2019, le Conseil de Communauté a décidé de céder à l'euro symbolique au profit de la commune de Sains-du-Nord les bâtiments de l'ancienne laiterie « Sucre de Lait » situés rue de la laiterie. Les écritures d'ordre de régularisation de cette cession peuvent désormais être passées (constatation d'une moins-value de 62 750,40 € étalée sur 15 ans) :

Section	Sens	Fonction	Opération	Chap.	Article	Montant
Fonct.	Dépenses	01	/	042	68111 : Dotation amortissements	+ 4 183,36 €
	Dépenses	01	/	023	023 : Virement en investissement	- 4 183,36 €
Invest.	Recettes	01	Op. financière	040	2804411 : Amortissement biens mobiliers	+ 1 636,38 €
	Recettes	01	Op. financière	040	2804412 : Amortissement bâtiments	+ 2 546,98 €
	Recettes	01	Op. financière	021	021 : Virement du fonctionnement	- 4183,36 €

- **D'AUTORISER** le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

Fait en séance les jour, mois et an susdits

Le Président, Nicolas DOSEN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Envoyé en préfecture le 24/12/2024 Reçu en préfecture le 24/12/2024 Publié le 24/12/2024

ID: 059-200043263-20241224-DC_2024_102A-DE